

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 13/2023

Séance du 21 juin 2023 - 9h00

Budget supplémentaire 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 7 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;
Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime.

Membres excusés :

Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Jean-Louis LÉONARD (pouvoir à Jean-Marie GILARDEAU) et Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

L'équilibre du budget 2023 a été réalisé en réduisant les dépenses à leur plus strict minimum. Il s'est appuyé sur un travail de consolidation de la programmation 2023 qui a mobilisé un temps de travail important pour une présentation au comité syndical du 28 avril 2023 et qui a impacté la réalisation du bilan 2022 qui n'avait pas pu se faire de manière approfondie.

Ce bilan 2022 a été réalisé au mois de mai 2023. Présenté ci-dessous, il révèle un déficit de 33 280 € et résulte d'une optimisation maximale des montants de subventions 2022 en incluant une projection sur 2023 pour les conventions pluri-annuelles, ce qui permet aujourd'hui de dégager une somme d'un peu plus de 60 000 € permettant de pallier les dépenses imprévues et/ou les versements de subventions inférieurs à ceux espérés.

Les résultats 2022 sont intégrés au budget supplémentaire 2023 sur la ligne 002 – Déficit de fonctionnement.

En investissement

001 – Déficit d'investissement report	2 709,12 €	1383 – Subvention d'investissement	22 296,36 €
2184 – matériel informatique (Reste à réaliser)	5 763,48 €		
2188 – Autres immobilisations corporelles	9 823,76 €	Virement de la section de fonctionnement	- 4 000,00 €
TOTAL	18 296,36 €		18 296,36 €

En fonctionnement

Dépenses		Recettes	
002 – Déficit de fonctionnement reporté	33 280,58 €	74718 – Etat autres participations	12 000,00 €
011 – Charges à caractère général	136 698,12 €	7472 - Régions	15 733,38 €
65 – Autres charges de gestion courante	150,00 €	7473 – Départements	2 335,11 €
66 – Charges financières	5 250,00 €	7477 – Fonds européens	83 107,56 €
67 – Charges exceptionnelles	20 000,00 €	7478 – Autres organismes	77 807,17 €
		75 – autres produits de gestion courante	395,48 €
Virement à la section d'investissement	- 4 000,00 €		
TOTAL	191 378,70 €		191 378,70 €

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident d'adopter le budget supplémentaire 2023 tel que proposé ci-dessus s.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 9

Votes :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,
Jean-Marie GILARDEAU
Président



**TÉLÉTRANS MIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2023 _ _ _ _ _

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2023**